

FONDS DE RÉSERVE POUR LES RETRAITES

Paris, le 16 mars 2004

Communiqué

Le Conseil de Surveillance du Fonds de Réserve pour les Retraites (FRR) annonce qu'il a procédé à la désignation des deux commissaires aux comptes du FRR.

Désignés pour six années, ces commissaires aux comptes seront chargés de certifier semestriellement l'exactitude de l'état des actifs et de leur valorisation. Ils auront également pour mission d'assister le Comité des Comptes du FRR, présidé par Jean Louis Beffa, vice-président du Conseil de surveillance.

Les deux cabinets qui assureront cette mission sont KPMG SA et Constantin & Associés.